249 Hist. eccl. du Canada Variétés no 3

DU MOUVEMENT

DE LA

POPULATION CATHOLIQUE

DANS

L'AMÉRIQUE ANGLAISE

PAR

RAMEAU DE SAINT-PÈRE

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec
rue de l'Univ...
Québec 4, QUE.

Extrait de la ***REVUE FRANÇAISE***

BIBLIOTHEQUE
S.M.E.
1964
Séminaire de Québec

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE CINQ MILLIONS
Rue Bergère, 20
1890

DU MOUVEMENT

DE LA POPULATION CATHOLIQUE

DANS L'AMÉRIQUE ANGLAISE

L'étude sur la progression des populations franco-américaines m'a amené à signaler incidemment l'infériorité du développement des catholiques d'origine anglaise. Cette remarque peut paraître contradictoire avec les opinions, généralement accréditées, sur la rapidité avec laquelle le catholicisme a progressé aux États-Unis depuis un demi-siècle. Il semble constant que cette progression dans les États a été extraordinairement prompte; comment arriverait-il donc que dans la contrée voisine sa condition fût absolument différente, et que l'accroissement des catholiques anglais y fût extrêmement lent? N'y aurait-il pas là quelque erreur d'appréciation? et si, au contraire, cette différence est réelle, quelles peuvent en être les causes? Telle est la question.

Nous répondrons d'abord à cette objection par une considération générale : à savoir que l'on ne peut établir aucune comparaison bien fondée entre la progression du catholicisme aux États-Unis et celle qu'il montre au Canada; en effet, dans ce dernier pays, les dénominations de croyance sont basées sur des recensements officiels, très bien faits, et dont la rigoureuse exactitude n'a jamais subi aucune critique sérieuse; tandis que, aux États-Unis, l'examen et le classement de tout groupe religieux étant légalement interdit, il en résulte que toute statistique religieuse ne repose que sur des évaluations plus ou moins probables.

Enfin, la comparaison que l'on voudrait faire ici pècherait encore par une raison dirimante : la médiocrité de progression que nous signalons dans le Canada, ne s'applique qu'aux catholiques anglais séparés des autres, tandis que les évaluations dressées sur le développement des catholiques américains les comprennent tous en bloc et sans distinction d'origine. Or, il est possible que si l'on évaluait séparément les catholiques d'origine anglaise, avec des procédés de recen-

sement plus rigoureux et plus exacts, on trouverait que, si l'église catholique prise dans son ensemble réalise des progrès très considérables, les progrès des catholiques anglais, pris en particulier, présentent une intensité moins notable.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les documents officiels sur lesquels nous nous appuyons, c'est-à-dire les quatre recensements de l'Amérique anglaise : en 1851, — 1861, — 1871 — et 1881, ne laissent aucun doute à ce sujet. Dans les quatre provinces canadiennes: *Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick* et *Nouvelle-Écosse*, il se trouvait 1,053,680 catholiques en 1851, et 1,718,135 en 1881: la progression est donc de 63 0/0. Durant la même période, les catholiques français de ces mêmes provinces ont passé de 741,435 à 1,274,417, tandis que les catholiques d'origine anglaise s'accroissaient de 312,235 à 443,718. Les catholiques français ont donc progressé de 74 0/0 pendant trente ans, et les catholiques anglais de 45 0/0 seulement.

Or, comme ces recensements sont effectués sous le contrôle des autorités anglaises, ils ne sauraient être suspectés de partialité en faveur des Canadiens français, et ils présentent toutes les garanties possibles d'authenticité et d'exactitude. Quelles que soient donc les présomptions que l'on puisse établir, dans les diocèses catholiques des États-Unis, sur une progression plus forte, il n'en reste pas moins comme un fait incontestable que dans l'Amérique anglaise, l'accroissement des catholiques français est en moyenne de 30 0/0 plus rapide que celui des catholiques anglais, dans le laps de trente ans. Maintenant il nous reste à rechercher les causes de cette infériorité.

On a voulu expliquer cette différence par la diminution de l'immigration irlandaise depuis vingt ans; le fait de cette diminution est exact, mais l'explication n'est pas acceptable, car la diminution a pu amoindrir la croissance absolue des Irlandais, mais non pas affecter la proportionnalité de leur accroissement naturel vis-à-vis des autres races. Si réduite que soit en effet leur immigration, elle constitue encore pour eux un avantage sur les Canadiens français qui ne reçoivent aucune immigration. Cependant ces derniers ont toujours manifesté un accroissement plus rapide que celui des Anglais, avant comme après la réduction du nombre des immigrants.

C'est donc par des raisons intrinsèques que l'on doit expliquer cette faiblesse relative, et nous en avons observé deux principales. L'une

provient de l'abaissement de la natalité; tous les États de l'Amérique du Nord et le Haut-Canada lui-même sont infectés de ce fléau, qui dévore aussi la France d'Europe. Or il paraît que les Irlandais, qui sont en Amérique de grands admirateurs de la civilisation yankee, ont eux aussi versé dans cette ornière en une certaine mesure, et il résulte de plusieurs renseignements qui nous sont parvenus, que la natalité s'est réduite fort notablement parmi les Irlandais, à tel point que dans certaines régions, c'était l'immigration, et non pas les naissances, qui constituait il y a vingt-cinq ans le principal facteur de l'accroissement des catholiques anglais, dans le Canada comme aux Etats-Unis. C'est donc de là que vient, en partie, la diminution toujours croissante de la progression de l'élément anglo-catholique.

La deuxième cause d'infériorité dans le progrès des Irlandais provient de leur caractère et de leur nature d'esprit : esprit brillant, mais fougueux plutôt que raisonnable ; chez eux l'imagination et l'entraînement l'emportent de beaucoup sur les facultés plus modestes du sens commun et de la réflexion ; ils sont assez naturellement éloquents, et il y a beaucoup de poésie dans leur âme, mais il s'y trouve moins d'ordre méthodique, et ils ont peu d'aptitude pour organiser les hommes, de même que pour régler le développement des forces morales et intellectuelles; aussi est-il généralement admis que les catholiques anglais ont eu à supporter des déperditions considérables qui n'on pas peu contribué à la faiblesse de leurs progrès.

Les Canadiens, au contraire, tout en conservant une puissance de natalité supérieure, possèdent une intelligence plus réfléchie, plus analytique, qui se montre dans l'agencement habile de leurs institutions religieuses, de leurs maisons d'éducation, aussi bien que dans l'organisation si rapide de leurs colonies.

Voilà ce qui explique la lenteur relative des catholiques anglais dans leur développement. Non seulement ceux-ci se trouvent ainsi retardés, mais ce retard alourdit en outre la marche de ceux qui vivent avec eux ; on peut affirmer en effet que, sans leur coopération plus bruyante qu'utile, le nombre des catholiques, dans les provinces d'Ontario et du Nouveau-Brunswick, serait presque le double de celui qu'a présenté le recensement de 1881. Si l'on avait su attirer, grouper et établir dans ces deux provinces, l'émigration si considérable des Canadiens français, combien d'entre eux qui ont été se disperser aux Etats-Unis, eussent

profité des avantages que leur offrait la proximité de ces contrées contiguës à leurs paroisses natales, pour s'y établir dans le voisinage de leurs familles et de leurs amis? Malheureusement, il ne semble pas que personne y ait jamais songé depuis quarante ans parmi les catholiques anglais!

Cette proposition n'est point une hypothèse aventurée, car nous allons en fournir de suite une démonstration topique.

Il existe à l'extrémité est de l'Ontario, sur la frontière même de la province de Québec, quatre comtés contigus : ceux de *Prescott* et de *Russell* qui bordent le rivage de l'Ottawa; et ceux de *Glengary* et de *Stormont* assis sur le bord du fleuve Saint-Laurent. Les deux premiers dépendent de l'évêché d'Ottawa, dont les évêques ont toujours été français, les deux autres dépendent du diocèse anglais de Kingstown; or il est utile et instructif, dans la question qui nous occupe, d'étudier la progression et l'histoire de ces deux groupes comparés de 1851 à 1881.

Les comtés de *Prescott* et de *Russell*, contenaient ensemble, en 1851, 13,357 habitants, dont 4,113 catholiques français et 2,302 catholiques anglais. Trente ans après, en 1881, on a trouvé dans ces mêmes comtés, exactement sur le même territoire qu'en 1851, une population de 45,937 habitants, dont 22,285 catholiques français et 3,167 catholiques anglais: les Français s'étaient donc accrus de 446 0/0, et les Anglais catholiques de 40 0/0.

Si nous passons maintenant aux comtés contigus de *Glengary* et de *Stormont*, nous y trouvons, en 1851 : 10,626 catholiques anglais et 2,385 catholiques français, sur une population totale de 32,239 habitants; puis, en 1881, ces mêmes comtés contiennent 45,419 habitants, dont 11,432 catholiques anglais et 8,360 catholiques français; les Français ayant augmenté ici de 250 0/0, et les catholiques anglais de 8 0/0 seulement. Les Anglais étaient là cependant tout à fait sur leur terrrain; ils possédaient en 1851 une énorme majorité, ils étaient 5 contre 1 et tout le clergé était anglais. Néanmoins, en 1881, ils n'étaient plus que 1 1/2 pour 1; leur accroissement avait été presque insensible.

Dans l'un et l'autre groupe, les catholiques français présentent donc, comme dans toutes les provinces de l'Amérique anglaise, un développement infiniment supérieur à celui des catholiques de langue anglaise; mais ce qu'il convient de signaler particulièrement ici,

c'est la grande différence qui existe entre la progression des Français dans le groupe de Prescott, et la progression des Français dans le groupe de Glengary. Cette différence est des deux tiers; durant le même laps de temps, il est venu 15,000 Canadiens dans Prescott et Russel, et 6,000 seulement dans Glengary et Stormont; notez que ces deux derniers comtés sont absolument juxtaposés avec les paroisses canadiennes, tandis que Prescott et Russell en sont séparés par l'Ottawa!

D'où vient donc cette énorme divergence? Il nous est d'autant plus facile d'élucider cette question que nous avons deux fois visité et séjourné dans ces cantons, en 1860 et en 1888.

Prescott et Russell dépendaient du diocèse d'Ottawa, et il s'y trouvait de 1850 à 1860 une population assez peu nombreuse, laquelle était en très grande majorité, d'origine anglaise. L'évêque d'Ottawa, qui était un Français, établit dans cette contrée des missionnaires anglais et des missionnaires français, de façon que tous les immigrants pussent se grouper aisément, chacun selon leur origine; en y plaçant ces missionnaires français, il espérait qu'il y viendrait plus aisément des familles catholiques canadiennes de la rive orientale de l'Ottawa.

Il ne fut point trompé dans son attente; sur son invitation les curés des paroisses canadiennes encouragèrent cette émigration catholique; ces émigrants se groupèrent autour des missionnaires français, et sous cette heureuse influence les colons du Canada affluèrent de plus en plus; on leur donna des *églises françaises*, des *écoles françaises*, des *sociétés françaises*, leurs nouveaux établissements agglomérés avec ordre, ressemblaient à un petit Canada; c'est pour cela qu'ils s'y plaisaient, et c'est pour cela que les catholiques se sont si rapidement accrus dans ce pays, à raison de 456 0/0 en trente ans. Les Irlandais en firent autant autour des missionnaires anglais; seulement l'accroissement de leurs familles fut moins rapide; encore fut-il plus considérable que ceux des catholiques anglais du diocèse de Kingston; ce qui prouve d'une manière absolue la supériorité de la méthode employée par l'évêque français.

Pendant ce même temps, en effet, rien de semblable n'avait été prévu ni préparé dans les comtés de Glengary et de Stormont qui dépendaient de l'évêché de Kingston. Le fonds primitif de la colonie contenait un bon nombre d'Écossais catholiques, il s'y trouvait quelques prêtres d'Écosse, mais point de curés français; il ne vint donc

pendant longtemps que très peu de Canadiens dans ce pays, ou ils ne trouvaient ni prêtres, ni écoles, ni églises à leur usage. La proximité immédiate du comté canadien de Soulange put seule déterminer, par la force des choses, quelques familles à s'installer graduellement dans la province étrangère; en 1861, il ne s'y trouvait encore que 2,300 Canadiens !

Cependant s'ils eussent rencontré sur ce point, les mêmes prévenances, la même sympathie, les mêmes facilités religieuses que dans les comtés susmentionnés, il en fût arrivé de même dans Glengary et Stormont, et en 1881 il se fût trouvé dans ces deux comtés 30 à 40,000 catholiques au lieu de 19,800; enfin le rayonnement de cette immigration canadienne, eût pénétré graduellement dans les comtés voisins, *Dundas, Lanark, Leeds* et autres du même diocèse, où le catholicisme est resté jusqu'à nos jours, dans un état de stagnation très fâcheux.

Si l'on considère donc dans son ensemble le mouvement catholique du diocèse de Kingston en partant des observations ci-dessus, on aperçoit promptement et clairement, tout le profit qu'il eût tiré d'une immigration canadienne sagement introduite et répartie dans le diocèse. En 1851, il s'y trouvait 65,000 catholiques, et en 1881 on en compta 86,000, son territoire comprenait 16 comtés; il est donc facile d'apprécier raisonnablement ce que son progrès aurait pu être d'après ce qui s'est passé dans les deux comtés de Glengary et de Stormont ! Le nombre des catholiques qui était de 86,000 en 1881, eût pu très aisément s'élever à 140,000 avec le concours de l'immigration canadienne !

Malheureusement les Irlandais, comme nous l'avons déjà signalé, sont beaucoup moins bien dotés que les Canadiens, dans leurs aptitudes pour le groupement des hommes et l'organisation de leurs progrès; et le lecteur peut s'expliquer maintenant par quelles raisons diverses les catholiques français progressent plus rapidement que les Anglais, et combien les procédés usités dans leur expansion, par les Canadiens et par le clergé canadien, ont été éminemment utiles pour le développement de l'Église catholique.

L'étude spéciale que nous venons d'exposer n'est qu'un spécimen isolé, qui a pour but de préciser sur un point donné ce qui se passe, avec plus ou moins d'intensité, dans la plus grande partie de la Confédération : notamment, dans le diocèse de Toronto où le progrès des

catholiques n'est réellement sérieux de 1861 à 1881 que dans la ville même de Toronto ; dans le diocèse d'Hamilton où ce progrès est insignifiant pour la moitié des comtés de la circonscription ; et surtout enfin dans le Nouveau-Brunswick, cette province qui confine à l'est de celle de Québec, et dont la population catholique anglaise, languit dans une stagnation relative, depuis que l'immigration anglo-saxonne a délaissé ses rivages.

Les seuls développements que manifeste la population catholique de ce dernier depuis 1861 sont dus, presque exclusivement, à l'accroissement des familles acadiennes françaises, qui ont survécu aux proscriptions du siècle dernier ; ces Acadiens se sont accrus de 66 0/0 dans le laps de trente ans, ils forment aujourd'hui plus de la moitié des catholiques dans le Nouveau-Brunswick ; et, si ces derniers atteignent aujourd'hui la proportion d'un tiers sur le nombre total des habitants de cette province, c'est aux Acadiens qu'on le doit presque exclusivement, car les catholiques anglais de la contrée sont, en effet, particulièrement improgressifs ; de 1861 à 1881, en vingt ans, ils ne se sont pas augmentés de 5 0/0 dans toute la province ; c'est cette faible progression de l'élément britannique, qui, encore ici, ralentit singulièrement la multiplication des catholiques dans le Nouveau-Brunswick.

Rien cependant n'eût été plus facile que de faire dériver une partie des émigrants canadiens sur ce territoire qui borde la baie des Chaleurs, et confine la province de Québec en formant le diocèse de *Chatam*. Mais là encore nous trouvons la même incurie que dans la province d'Ontario : ni le gouvernement provincial, ni l'évêque irlandais du diocèse de Chatam n'ont fait la moindre démarche, ni pris la moindre mesure, pour attirer les Canadiens, ou pour favoriser leur établissement.

Qu'en est-il résulté ? L'accroissement catholique de la province n'a pas été ce qu'il aurait dû être ; là où se trouvaient d'ancienne date les débris de la population acadienne, c'est-à-dire des catholiques français, le progrès a été considérable ; il y avait en 1861, dans toute la province, 33,600 catholiques de langue française ; en 1881 leur nombre s'élevait à 56,635. Mais dans les districts où les catholiques anglais sont seuls, il n'en a pas été de même : ils étaient 49,300 en 1861, et en 1881 on en a trouvé 52,400, l'accroissement est très minime. Or, comme l'immigration canadienne a toujours été insignifiante dans ces

parages, il est permis de supposer que si elle eût été encouragée, et qu'elle eût pris cours vers ce pays, la population catholique s'y fût augmentée dans une bien plus forte proportion. Le nombre des catholiques dans la province eût alors atteint facilement 140,000 âmes, ce qui eût assuré à l'Église une prépondérance incontestée dans tout le nord du Nouveau-Brunswick. Là encore, c'est la faiblesse du développement des catholiques anglais qui ralentit le progrès du catholicisme, faiblesse qu'il aurait fallu compenser par une forte immigration catholique venue du dehors.

Il est inutile de prolonger plus loin l'étude de ces détails, il est maintenant surabondamment établi que l'importance des catholiques français dans l'Amérique anglaise est infiniment supérieure, sous tous les rapports, à celle des catholiques anglais, et il est non moins évident que les progrès de l'Église catholique eussent été beaucoup plus rapides, si le clergé irlandais avait favorisé avec plus d'activité, de sympathie et de bienveillance, l'expansion et la distribution des Canadiens français dans les diocèses qui avoisinent ceux du Canada.

Résumons maintenant cette exposition :

1° L'ensemble de la population, dans les quatre provinces du Dominion : *Ontario*, — *Quebec*, — *Nouveau-Brunswick* — et *Nouvelle-Ecosse* s'est accru de 75 0/0 entre 1851 et 1881. Durant cette même période, la population catholique ne s'est accrue que de 62 0/0. Cette infériorité du développement catholique est dû exclusivement à la faiblesse d'accroissement de l'élément catholique anglo-irlandais; car les Canadiens français ont progressé de 74 0/0, tandis que les catholiques anglais n'ont progressé que de 43 0/0.

2° Le développement des Canadiens est exclusivement dû à l'accroissement naturel, tandis que celui des catholiques anglais est dû en partie aux naissances, et en partie à l'immigration irlandaise: d'où il résulte que la progression régulière et stable est en réalité de 74 0/0 pour les premiers et de 36 0/0 pour les seconds, c'est-à-dire que les catholiques français s'accroissent deux fois plus rapidement; les catholiques français du Canada ont envoyé cependant, dans le même laps de temps, 700,000 immigrants canadiens aux États-Unis du Nord; il en résulterait donc rigoureusement que leur accroissement est trois fois plus rapide que celui des catholiques anglais.

3° La très grande rapidité de cette augmentation des Français a pour

causes principales : leur natalité plus puissante ; la supériorité de leurs missionnaires, de leurs maisons d'éducation, et autres institutions religieuses ; enfin l'habileté beaucoup plus grande qu'ils possèdent pour organiser et grouper les éléments de leurs progrès. Nous avons, du reste, sur ce sujet, deux témoignages irrécusables : l'un est un discours de Mgr Spaulding, archevêque de Baltimore, dont voici la conclusion :

« Il y a quelque chose, dans la flexibilité et la vivacité du caractère français, qui rend les prêtres de ce pays éminement propres » aux travaux des missions ; ils ont toujours été les meilleurs apôtres » parmi les tribus indiennes ; ils savent s'accommoder à toutes les » circonstances, soit dans les résidences isolées, soit dans les excursions. » Plusieurs de ces prêtres ont été élevés dans la délicatesse des centres » les plus civilisés, et néanmoins ils se soumettent sans plainte à » toutes les rigueurs et aux privations des missions, jusqu'au fond » des déserts. Ils savent tout supporter : le climat, le dénuement, et » même les manières et le sentiment des gens *dont ils diffèrent grandement par le caractère et les habitudes.* »

L'autre émane de Mgr de Ségur, qui professait une estime toute particulière pour ce clergé canadien, si modeste et si laborieux, qui fait tant de besogne et si peu de bruit ; je lui ai entendu dire plusieurs fois, qu'il considérait ces prêtres comme un don providentiel accordé par Dieu au Nouveau Monde, pour faciliter et consolider l'établissement du catholicisme dans cet hémisphère ; il aimait même à répéter que, par la contiguïté compacte de ses paroisses, par la solidité de son esprit traditionnel, combiné cependant avec une grande hardiesse dans ses entreprises, le peuple canadien semblait le très utile représentant du véritable esprit catholique dans l'Amérique du Nord.

Ce peuple, disait-il, formait naturellement une sorte de transition et de liaison entre l'esprit de tradition qui est un des caractères essentiels de l'Eglise, et l'amour du changement et de la nouveauté, qui est un des côtés dangereux du caractère anglo-américain ; et c'est à ce titre que Mgr de Ségur a écrit dans les *Annales* de saint François de Sales *(septembre 1879)*, que le clergé canadien était à proprement parler la pierre angulaire de l'Église catholique dans le Nouveau-Monde.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — IMPRIMERIE CHAIX.
RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 19940-9-90.

à québec.

Mr. l'Abbé
Casgrain
au Bon Pasteur